

## Ses revenus

Au dire du *Bourgeois*, Berquin avait des revenus modestes, évalués par lui de 500 à 600 livres.

Mais recensement du fief de Jumelles

+ énumération des biens saisis après dernier procès

+ libéralités du roi (?)

-----

= Des ressources nettement supérieures (< Lanoire, p. 154).

« il avait un revenu modeste, approximativement 600 couronnes par an » (Erasme, # 2188).